

Nouvelle Agression au CD de Val de Reuil !!!

Le Centre de Détention de Val de Reuil a connu de nouvelles scènes de violences qui se sont soldées par la blessure d'un collègue. Ce matin, suite à la CPU, il a été enfin décidé de la descente de régime d'un détenu qui « pourrit » depuis un long moment la détention. Un détenu bien connu de nos services puisque nous ne comptons plus le nombre de CRI et les observations des surveillants.

Malgré toutes ses frasques, le détenu revenait toujours dans le même secteur d'hébergement. Il a toujours bénéficié de nouvelles chances, ce qui a fini par le faire se sentir intouchable et important. Aujourd'hui, les surveillants ont été entendus et sa descente de régime décidée.

A 14h00, le chef envoie les agents récupérer le détenu pour qu'il lui notifie sa descente de régime et qu'il soit accompagné jusque son nouveau bâtiment d'hébergement.

Malheureusement, ce déplacement d'office ne se passera pas sans heurts. Le détenu ayant un téléphone portable en sa possession va retarder son départ. Il est récidiviste en la matière, un téléphone portable a déjà été saisi dans sa cellule il y a quelques temps.

Les surveillants l'empêchent de se balader et l'emmènent voir le chef. Arrivé dans les escaliers, il ameut ses codétenus pour qu'il puisse se soustraire. Ces derniers, arrivés en nombre, parviennent à saisir leur meneur et s'en prennent aux surveillants. Dans l'altercation, les personnels escortant le détenu chutent dans les escaliers. Le perturbateur en profite pour s'échapper et se réfugie dans une cellule.

Les surveillants se sortiront de ce mouvement et iront récupérer le détenu pour le placer au quartier disciplinaire. Les autres détenus reconnus pendant cette lâche agression connaîtront le même sort.

Résultat : 2 doigts cassés pour un surveillant.

La CGT Pénitentiaire Val de Reuil demande le transfert immédiat des détenus agresseurs et perturbateurs, aux comportements inacceptables, aux 4 coins de la France et demande des sanctions pénales et disciplinaires à la hauteur du préjudice subi par nos collègues.

La CGT Pénitentiaire Val de Reuil demande qu'une procédure soit mise en place pour que les descentes de régime soient faites lorsque tous les détenus sont enfermés dans leur cellule pour éviter tout attroupement et effet de masse. (Exemple: pendant le briefing).

La CGT Pénitentiaire Val de Reuil souhaite un bon et prompt rétablissement à notre collègue blessé.

La CGT Pénitentiaire Val de Reuil sera présente pour toutes les démarches de notre collègue

La CGT Pénitentiaire Val de Reuil félicite l'ensemble des agents qui sont intervenus avec professionnalisme ainsi que l'agent « distributeur » qui a demandé des renforts par motorola.

Le Bureau local CGT

Le 21 Novembre 2017.